



LASEP

École fondamentale

BIO 9/10

2019 - 2020

Calendrier sportif sous réserve 2020-2021
COMMUNIQUÉ LASEP du 19.06.2020
NOTE DE SERVICE - LASEP du 24.04.2020
Promotion Hockey C1-C4
16^e Young Walkers' Day C1-C4
Formation continue „Hockey sur gazon“
Journée des Dirigeants 2020 à Schuttrange
Extrait de la Lettre circulaire de printemps 2020
Réunion du CA du 28 mai 2020
Réunion du CA du 08 juillet 2020
À la mémoire de Jean-Pierre KRAEMER
Écho de la presse

paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins



Bonnes vacances d'été et à bientôt!

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél +352 48 55 70
Gsm +352 691 48 55 70
ou +352 691 65 77 23

info@lasep.lu
www.lasep.lu



Calendrier sportif „sous réserve“ 2020/2021

08.10.2020	Jeudi	PROMOTION HOCKEY	Cessange	Cycle 1-4
15.10.2020	Jeudi	16 ^e YOUNG WALKERS' DAY	Senningen	Cycle 1-4
27.10.2020	Mardi	35 ^e CROSS NATIONAL	Diekirch	Cycle 1-4
Congé de la Toussaint				
17.11.2020	Mardi	32 ^e FÊTE DE TENNIS DE TABLE	Mersch	Cycle 3-4
26.11.2020	Jeudi	BUTZENDAG	Sandweiler	Cycle 1-2
01.12.2020	Mardi	BUTZENDAG	Hosingen	Cycle 1-2
03.12.2020	Jeudi	BUTZENDAG	Differdange	Cycle 1-2
08.12.2020	Mardi	BUTZENDAG	Waldbillig	Cycle 1-2
15.12.2020	Mardi	FÊTE DE FOOTBALL INDOOR	Luxembourg - Coque	Cycle 4
Vacances de Noël				
14.01.2021	Jeudi	FUN ATHLETICS	Luxembourg - Coque	Cycle 3-4
19.01.2021	Mardi	FUN ATHLETICS	Luxembourg - Coque	Cycle 3-4
28.01.2021	Jeudi	PROMOTION BALLE	Strassen	Cycle 1-2
09.02.2021	Mardi	FÊTE DE BASKETBALL	Bertrange	Cycle 3-4
Congé de Carnaval				
04.03.2021	Jeudi	MINIBUTZEN & BUTZEN À LA COQUE	Luxembourg - Coque	Cycle 1-2
11.03.2021	Jeudi	PROMOTION HANDBALL	Esch - Lallange	Cycle 3-4
23.03.2021	Mardi	JEUX AQUATIQUES	Soleuvre	Cycle 1-4
30.03.2021	Mardi	JEUX AQUATIQUES	Koetschette	Cycle 1-4
01.04.2021	Jeudi	29 ^e FÊTE DE NATATION	Luxembourg - Belair	Cycle 3-4
Vacances de Pâques				
22.04.2021	Jeudi	SPILLCROSS	Waldbillig	Cycle 1-4
27.04.2021	Mardi	SPILLCROSS	Weiler-la-Tour	Cycle 1-4
06.05.2021	Jeudi	LET'S GO MAM SPORTY	Boevange-sur-Attert	Cycle 1-4
11.05.2021	Mardi	OLYMPIA MAM SPORTY	Lieu à confirmer	Cycle 1-4
18.05.2021	Mardi	AUSDAUERLAF	Echternach	Cycle 1-4
Congé de la Pentecôte				
08.06.2021	Mardi	VELOSDAG	Cessange	Cycle 3.2 & 4
10.06.2021	Jeudi	33 ^e FÊTE DE FOOTBALL OUTDOOR	Cessange	Cycle 3-4
17.06.2021	Jeudi	MOVE	Lieu à confirmer	Cycle 1-4

COMMUNIQUÉ LASEP du 19 juin 2020 (19h00)

Coronavirus COVID-19

Toutes les séances d'entraînement hebdomadaires, manifestations sportives et formations de la LASEP resteront suspendues jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

La LASEP maintient sa position publiée via communiqué en date du 17 avril 2020.

NOTE DE SERVICE - LASEP date 24.04.2020

- Vu l'avis officiel du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en date du 16 avril 2020 concernant le retour en classe « en alternance », alliant la protection des élèves et la qualité des apprentissages → concernant la suspension des cours de natation et les cours de sport jusqu'à la fin de l'année scolaire
- Vu la décision du Bureau exécutif de la LASEP en date du 22.04.2020 de s'aligner à cet avis officiel et d'annuler les séances hebdomadaires de la LASEP jusqu'à la fin de l'année scolaire
- Vu la décision prise en étroite concertation avec le Service de l'E.F. du MENJE et le Bureau exécutif - Collège des directeurs de l'E.F.

Toutes les séances hebdomadaires de la LASEP figurant dans l'organisation scolaire soit comme décharge dans la tâche d'enseignant soit comme heure supplémentaire sont mises à disposition des Directions régionales à partir du 25 mai 2020.

À votre écoute

- | | | |
|--|-------------|------------------------------|
| • Secrétariat général | | info@lasep.lu |
| • Nicole KUHN - DI CENTA
Présidente | 691 485 570 | nicole.kuhn-dicenta@lasep.lu |
| • Georges ZEIMET
Secrétaire administratif | 691 657 723 | georges.zeimet@lasep.lu |
| • Romain WEIS
Trésorier général f.f. | 691 376 961 | romain.weis@lasep.lu |

SAVE THE DATE!!

Promotion Hockey pour les cycles 1 à 4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives à la Promotion Hockey sur gazon pour les cycles 1 à 4 qui aura lieu

le jeudi 08 octobre 2020 à Luxembourg-Cessange
(Stade Boy Konen - 3, rue des Sports L-2548 Luxembourg - Cessange)

en collaboration avec la « Hockey Federation Luxembourg » (HFL).

L'inscription sera annoncée au BIO 1 2020-2021.



SAVE THE DATE!!

16^e Young Walkers' Day pour les cycles 1 à 4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations sportives au 16^e Young Walkers' Day qui aura lieu

le jeudi 15 octobre 2020 à Senningerberg
(départ de 14.00 à 15.00 heures)

en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire (FLMP) et l'association Heemelsdiercher Senningen.

Départ: Scouts-Chalet « BESCHHAUS »
33, Zone Industrielle « Breedewues »
L-1259 SENNINGERBERG

Trois itinéraires sont proposés. Distances: 3, 6 et 11 km.

Le dernier départ pour la plus longue distance du Young Walkers' Day est fixé à 14.15 heures.
 (décision CA du 23 octobre 2019)

L'inscription sera annoncée au BIO 1 2020-2021.



SAVE THE DATE!!

Formation continue „Hockey sur gazon“

Module: Initiation

Le Conseil d'Administration de la LASEP vous invite à participer à une formation offerte par la Fédération Luxembourgeoise de Hockey qui aura lieu

le samedi 17 octobre 2020 de 9.00 à 12.00 heures au nouveau hall sportif à Bridel (rue François-Christian Gerden, L-8132 Bridel)

Formateur:

Monsieur Ignacio Gómez-Acebo (Fédération Luxembourgeoise de Hockey)

- Les participants sont équipés de vêtements et de chaussures de sports adaptés aux conditions météorologiques.
- Cette formation continue sera certifiée par la LASEP.
- Suite à une décision ministérielle du MENJE, les formations continues organisées par la LASEP en collaboration avec l'ENEPS et les fédérations sportives sont reconnues comme formations prioritaires au personnel enseignant de l'enseignement fondamental inscrit via le secrétariat général de la LASEP. (CA du 07/02/2019)
- D'ailleurs cette formation est reconnue dans le cadre de la **formation initiale LASEP et comme formation continue au personnel SEA.**
- Une formation de **perfectionnement** „Hockey sur gazon“ offerte par la Fédération Luxembourgeoise de Hockey est prévue pour le **samedi 13 mars 2020** au nouveau hall sportif à Bridel.

L'inscription sera annoncée au BIO 1 2020-2021.



Journée des Dirigeants 2020 à Schuttrange

SAVE THE NEW DATE!! 13 NOVEMBRE 2020
(au lieu du 09 OCTOBRE 2020)

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter tous les membres du personnel des Associations sportives de la LASEP ainsi que tous les auxiliaires aux Fêtes sportives de la LASEP à la Journée des Dirigeants 2020 qui aura lieu en étroite collaboration avec l'AS Schuttrange et la commune de Schuttrange

le vendredi 13 NOVEMBRE 2020 au Centre Culturel
du Campus An der Dällt à Munsbach/Schuttrange

Adresse: 185, rue Principale L-5366 Munsbach

Des informations plus détaillées suivront ultérieurement.



Extrait de la Lettre circulaire de printemps 2020 du MENJE

3.4. La participation aux activités de la LASEP des enfants inscrits aux SEA

L'augmentation du nombre d'inscriptions aux activités de la LASEP au cours des dernières années est une preuve que ces activités sont très populaires auprès des enfants. Il importe que le plus grand nombre d'enfants qui le souhaitent puissent participer à ces activités, donc également les enfants qui sont inscrits dans un service d'éducation et d'accueil. C'est pour cette raison que le ministère encourage les communes, les enseignants, les dirigeants de la LASEP et le personnel des services d'éducation et d'accueil à se concerter afin de permettre à tous les enfants de s'inscrire aussi bien aux activités offertes dans le cadre de la LASEP qu'aux activités proposées par le service d'éducation et d'accueil comme par exemple l'aide aux devoirs à domicile.

Les activités de la LASEP peuvent être offertes soit par des enseignants et le personnel socio-éducatif intervenant dans les écoles fondamentales, soit par le personnel encadrant du service d'éducation et d'accueil. Au cas où les activités LASEP seront organisées par le gestionnaire du service d'éducation et d'accueil, il y a lieu de conclure une convention entre les différents partenaires impliqués, à savoir le gestionnaire de la SEA, la LASEP, l'administration communale et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Pour solliciter l'élaboration d'une convention relative aux activités de la LASEP pour l'année scolaire 2020/2021, les gestionnaires du SEA peuvent contacter le service de l'éducation et de l'accueil du MENJE et la LASEP (Madame Nicole Kuhn-Di Centa, tél. 691 48 55 70) qui se tiennent également à la disposition pour toute demande concernant les modalités pratiques à mettre en place pour permettre à leur personnel de devenir dirigeant LASEP.

Extrait du rapport de la réunion du CA de la LASEP du mardi, 28 mai 2020 à Strassen

Présences:	Bausch Lis, Gierenz Steve, Kuhn-Di Centa Nicole, Lehnen Maximilien, Leuchter Joëlle, Marx Steve, Rath Marcel, Raths Martine, Ressleringer Carole, Scheidweiler Claude, Weis Romain, Wesquet Carole
Assistants :	Jander Tom (sans droit de vote)
Invités :	/
Secrétaire administratif :	Zeimet Georges (sans droit de vote)
Excusés:	Dos Reis Clara, Gregorius Honoré, Hoffmann Erny, Kimmel Steve, Stoos Carole, Zambon Norma
Quorum :	atteint
Durée:	18:30 – 20:05

1. Communications de la présidente

Nouveau secrétaire administratif	<ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue de la présidente pour la première réunion du nouveau CA après l'Assemblée générale du 27 février 2020. • Présentation du nouveau secrétaire administratif de la LASEP. M. Georges ZEIMET est aux services de la LASEP depuis le 15 mai 2020. 48 candidatures avaient été reçues. Le choix final a été fait parmi 8 candidats prometteurs. La candidature de M. Georges ZEIMET avait été approuvée à l'unanimité par les membres du CA.
Démission M. Steve KIMMEL	<ul style="list-style-type: none"> • La présidente informe le CA sur la démission du trésorier général, Monsieur Steve KIMMEL, en date du 02/04/2020 pour des raisons privées et professionnelles. • Le poste du trésorier général étant vacant, deux personnes étaient candidates à la succession : M. Romain WEIS et M. Steve MARX. M. Steve MARX étant déjà responsable de la CTS, la présidente propose de nommer M. Romain WEIS au poste du trésorier général faisant fonction (f.f.). Le CA donne son accord unanime à cette proposition.
Nomination M. Romain WEIS en tant que trésorier général f.f.	<p>Toutefois il est précisé que la candidature/nomination définitive de M. Romain WEIS au poste du trésorier général doit être soumise au vote lors de notre Assemblée générale du 25 février 2021¹.</p> <p>La transmission des pouvoirs se fera au cours des semaines qui suivent et après une révision de caisse formelle².</p>
Vacance de poste au CA et cooptation	<ul style="list-style-type: none"> • Un poste au CA étant vacant suite à la démission de M. Steve KIMMEL, la présidente propose de coopter Mme Clara DOS REIS comme nouvelle membre du CA. • Le CA approuve unanimement la cooptation de Mme Clara DOS REIS.
LASEP doheem	<ul style="list-style-type: none"> • La présidente remercie Mme Carole RESSLINGER pour son engagement pour « LASEP doheem » : environ 50 petits clips ont été réalisées pour proposer des activités sportives ludiques aux enfants durant le confinement COVID-19. • Les clips sont disponibles sur YOUTUBE et sur le site de la LASEP. Le CA remercie Mme Carole RESSLINGER pour ses efforts.
Publications & décisions COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> • La présidente informe le CA que depuis le 18 mars 2020 le secrétariat général a dû prendre des décisions de façon spontanée sans pouvoir attendre l'avis du CA pour les divers communiqués et décisions dans le cadre du COVID-19 qui ont dû être transmis au public. • Considérant la situation d'urgence le CA marque unanimement son accord pour la démarche entreprise.

¹ Article 44 des statuts de la LASEP

² REM. la révision de caisse a été fixée au 3 juillet 2020

	<ul style="list-style-type: none"> La présidente exprime un grand Merci à M. Tom JANDER pour sa disponibilité durant la phase difficile du confinement. Ceci a permis un fonctionnement en permanence du secrétariat.
Durée des réunions du CA	<ul style="list-style-type: none"> La présidente souligne son intention de limiter la durée des réunions à une heure et demie.

2. Approbation du rapport de la réunion du CA du 25 février 2020

	Le rapport du CA du 25 février 2020 est approuvé unanimement par les membres du CA.
--	---

3. Informations du secrétariat général

Annulation de manifestations	<p>M. Tom JANDER informe les membres du CA qu'en raison de la crise COVID-19 les manifestations planifiées de mi-mars jusqu'à la fin de l'année scolaire ont dû être annulées.</p> <p>La CTS a adapté le calendrier 2020-2021 de manière à intégrer et à rattraper/reporter le mieux possible les manifestations concernées.</p> <p>Le calendrier adapté est disponible sous forme imprimée pour les membres du CA.</p>
Explications relatives aux fêtes sportives	<p>M. Steve MARX fournit des explications sur les manifestations programmées pour 2020-2021.</p> <p>Il y aura quelque 28 après-midi durant lesquels des manifestations LASEP seront proposées.</p> <p>La CTS a tâché de trouver un bon équilibre entre les manifestations organisées les mardis et celles organisées les jeudis.</p> <p>Elle a aussi veillé à un équilibre entre les offres adaptées aux différents cycles C1-C4.</p> <p>Une activité « promotion balle » a été annulée et il en est de même pour une activité « motricité »</p> <p>Nouveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion Hockey sur gazon - Un 4^{ième} Butzendag (ceci aidera à mieux gérer l'affluence)
Accident à Wincrange le 18 mars 2020	<p>M. Tom JANDER informe le CA des suites d'un accident survenu à Wincrange en date du 18 mars 2020. La gestion administrative du dossier a été faite dans les normes et en accord avec le guide des dirigeants.</p> <p>L'enfant blessé se porte bien, la fracture du bras a nécessité un plâtre. La guérison s'est bien déroulée.</p>
Terminologie correcte EBS	<p>Les fiches d'inscription standardisées et les documents officiels ont été adaptés à la bonne terminologie du MENJE en la matière : « <i>élèves à besoins éducatifs spécifiques</i> ».</p> <p>Mme Carole WESQUET fournit les explications nécessaires au sujet de l'importance de la bonne terminologie et souligne que le but principal est celui de ne pas stigmatiser les enfants concernés.</p> <p>Il est aussi souligné par la présidente qu'il est important que la LASEP poursuive ses démarches en faveur d'une ouverture de ses activités aux enfants EBS.</p>
AG COSL	<p>L'assemblée générale du COSL a été reportée au 20 juin 2020.</p> <p>En raison des mesures sanitaires COVID-19 chaque association membre ne peut déléguer qu'une seule personne à l'AG.</p> <p>Mme Kuhn-Di Centa représentera la LASEP.</p> <p>Lors de l'AG le COSL procédera aux élections pour le Conseil Consultatif 2020-2023.</p> <p>La LASEP peut postuler pour des postes réservés au « Groupe 6, Groupements multi-sports)</p> <p>Les candidatures présentées par la LASEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre effective : Mme Nicole KUHN-Di CENTA - Membre suppléante : Mme Lis BAUSCH

Bénévole de l'année - MISPO	Sur proposition de la présidente le CA décide par acclamation de proposer M. Marcel RATH comme bénévole de l'année. Ceci pour le remercier et pour l'honorer pour son engagement exemplaire pour la cause du sport et de la LASEP durant de longues années et dans différentes fonctions au sein de l'association.
Réunion avec la Hockey Federation Luxembourg (HFL)	En date du 26 mai 2020 une réunion avec M. Ignacio GÓMEZ-ACEBO (coach HFL) en vue des options futures de coopération entre LASEP et HFL a eu lieu. Activités communes : <ul style="list-style-type: none"> - Promo hockey sur gazon (8 octobre 2020 au Stade Boy Konen, Cessange) - Formation initiation (17 octobre 2020 au nouveau hall sportif, Bridel) - Formation perfectionnement (13 mars 2021 au nouveau hall sportif, Bridel) Sur conseil de la HFL la LASEP acquiert 4 sets de Hockey (online en GB) à un prix très favorable (grâce au support de la HFL) Ces sets seront disponibles pour les grandes manifestations, les formations, les journées promos et peuvent être mis à disposition des AS locales. Les activités de hockey sur gazon rejoignent parfaitement l'esprit multisports.
Réunion avec Alexios Sorras (Chess Stars Roeser)	En date du 26 mai 2020 une réunion avec M. SORRAS (entraîneur d'échecs) et président du club d'échecs Chess Stars Roeser a eu lieu. Le but de la réunion était d'évaluer les options de coopération avec M. SORRAS pour promouvoir le jeu d'échecs auprès des licenciés de la LASEP. Il a été retenu que sous réserve de l'accord du CA, M. SORRAS enverra un concept à la LASEP pour des activités ludiques qui pourraient être proposées. Ces activités devraient répondre aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Enfants ciblés : 6+ - Durée : 45 minutes - Taille groupe : 10 enfants - Fréquence : 4 semaines 1 séance par semaine Ces activités pourraient être proposées dans les AS suivantes : Mamer, Strassen et Sandweiler. Au plus tôt après les vacances de la Toussaint 2020. Le CA marque son accord de principe pour ces activités. Le secrétariat fera le nécessaire pour assurer la coordination des activités : information des AS, contacts avec M. SORRAS.

4. Rapport de la réunion de la CTS du 3 mars 2020

Incidences COVID-19	<p>M. Steve MARX présente le rapport de la CTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certaines décisions prises le 3 mars 2020 ne sont plus d'actualité en raison de la crise COVID-19. • Pour les mêmes raisons les manifestations planifiées de mi-mars jusqu'à la fin de l'année scolaire ont dû être annulées. • Le recueil des règlements a été mis à jour. • Les modalités d'inscription pour les manifestations doivent être revues vu les divergences trop importantes entre inscriptions et présences. • Les manifestations Olympiad mam Sporty et Move peuvent être organisées à la Coque (travaux de rénovation reportés). • Il rappelle les dispositions de parking (Parking 1) lors de manifestations à la Coque et rappelle au secrétariat d'informer les personnes concernées sur ces dispositions en aval des manifestations en ce lieu. <p>Il souligne l'expérience positive de la promotion « Handisport » à Esch/Alzette – néanmoins la CTS veillera dans les années à venir à limiter la durée de l'événement, jugée trop longue. Participation 2020 : 184 enfants. Le CA prend bonne note du rapport de la CTS. Les réunions CTS du 20 avril et du 14 mai ont dû être annulées en raison du COVID-19. Dernière réunion CTS pour 2019-2020 : 1^{ier} juillet 2020 à 17 :30</p>
Recueil des règlements	
Modalités d'inscription	
Manifestations à la Coque	
Parking 1- Coque	
Promotion Handisport 2020	

5. Rapport du Bureau exécutif du 18 mars 2020

Le rapport du bureau exécutif, envoyé en aval aux membres du CA est unanimement approuvé par les membres du CA.

6. Nomination des membres de la CTS pour l'année 2020-2021

La liste proposée est conforme aux statuts et est unanimement approuvée par le CA. Les membres sont :

Responsable de la CTS : MARX Steve
 Athlétisme : FRANTZ Yannick, GRETHEN Michèle, LORANG Danielle,
 Butzen : GOERGEN Claudine, VALLE Tania
 Disciplines sportives « Jeux de balle » : SKRIJELJ Esmeralda
 Disciplines sportives « Ringen und Raufen » : SCHMIT Norbert
 Natation : BINTENER Carlo
 Responsable « innovations » : PIRES Marco
 Assistants : BALESTRA-BIANCHINI Manuela, KLEIN Roger

7. Demandes de décharges LASEP-MENJE (CF : 1^{er} avril 2020)

Les demandes de décharges LASEP MENJE pour 2020-2021 ont été validées et ont été envoyées aux secrétaires des AS

8. Approbation de la décision du bureau exécutif du 22 avril 2020 à propos de la rémunération par la CF des séances du 2^{ième} semestre 2019-2020

La présidente fournit des explications quant aux modalités de paiement des dirigeants LASEP durant le confinement.

Les modalités mises en place avaient toutes été concertées avec le MENJE.

Une note importante fût envoyé aux personnes concernées, en date du 22.04.2020.

Cette note renvoyait au BIO 8, 2020, page 3, relative au décompte semestriel de la Commission des finances (CF) et au COMMUNIQUÉ LASEP en date du 12.03.2020, relatif à la suspension de toutes les activités de la Lasep à partir du 16.03.2020.

Elle stipulait que suite à la décision du bureau exécutif de la LASEP en date du 22.04.2020 toutes les séances d'entraînement hebdomadaires de la LASEP sont annulées à partir du 16.03.2020 et sont à déclarer comme étant prestées.

Il est à souligner que les dirigeants de Mersch et de Differdange ont délibérément décidé de faire un don caritatif avec les indemnités perçues durant le confinement. Les décisions prises ont été unanimement approuvées par les membres du CA.

9. Bilan décomptes semestre II 2019-2020 (CF : 11 mai 2020)

Simplification administrative contrôle décomptes

Paiements AS 2^{ième} semestre 2020

Budget MENJE

Le contrôle des décomptes appartient désormais aux tâches du trésorier général, ceci pour soulager le travail des membres de la CF. Les membres de la CF, après le contrôle des décomptes effectué par le trésorier général, s'occupent prioritairement des décomptes à problèmes.

D'éventuelles rectifications doivent être signalées par les responsables des AS endéans les 10 jours. Une fois ce délai dépassé, aucune rectification ultérieure ne pourra être effectuée. Les virements aux AS ont été effectués pour vendredi 22 mai 2020 au plus tard par M. Steve KIMMEL.

Les AS (secrétaires et dirigeants) ont été avertis par courriel par M. Steve KIMMEL. Les modalités précitées seront d'application d'office dans les années à venir.

La présidente informe le CA que le budget MENJE 2021 de la LASEP subira les conséquences de la crise COVID-19.

10. Bilan de la 54^{ème} Assemblée générale ordinaire du 27 février 2020

La bonne représentation en termes de nombre présences est soulignée et ceci malgré la situation météorologique peu clémente.
L'ambiance générale lors de l'AG était très bonne.
Le nouveau Conseil d'Administration (2020-2023) a été élu à la grande majorité des voix (2 abstentions).

11. Groupe de travail Tuteur-Coach-Mentor

Le groupe de travail s'est constitué.
Les représentants du CA dans ce groupe :

- Mme Clara DOS REIS
- Mme Joëlle LEUCHTER
- Mme Martine RATHS
- Mme Carole RESSLINGER
- M. Claude SCHEIDWEILER
- Mme Carole STOOS

Représentants de la CTS :

- Mme Manuela BIANCHINI-BALESTRA
- Mme Esmeralda SKRIJELJ

Une date pour une première réunion afin de préparer le démarrage des activités du groupe sera proposée aux membres dans les meilleurs délais.

12. Divers

- Les nouveaux membres du CA seront vestimentairement équipés : T-shirts, polaire, veste, ...
A cet effet les stocks devront être alimentés. La présidente se chargera des démarches nécessaires auprès des fournisseurs concernés.
- Il est prévu d'effectuer des modifications au niveau des coordonnées bancaires de la LASEP et il faut acter les modifications au niveau du CA ainsi que le changement de la personne du trésorier général. A cet effet un rendez-vous a été fixé à l'agence de Walferdange de Banque Raiffeisen pour le 4 juin 2020.
- M. Tom JANDER informe le CA que la Journée des dirigeants a été reportée au 9 octobre 2020, le lieu reste inchangé (Schuttrange)³
- En date du 18 mai 2020 une entrevue avec Mme Carole WESQUET, assistante sociale au MENJE (Direction générale de l'inclusion, Service de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (S-EBS), Service médico-social) a eu lieu. Le but de la réunion était de coordonner mieux encore les efforts de la LASEP quant à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs spécifiques. Ceci notamment en améliorant la communication avec les écoles et les centres de compétences.
Il est prévu de fixer une entrevue officielle avec les services compétents du MENJE afin d'implémenter les mesures et décisions qui s'imposent.
- En date du 23 septembre 2020 une réunion de la CTS avec la HFL est programmée, ceci afin de préparer les activités communes d'octobre (promotion et formation, cf plus haut)

Les prochaines réunions du CA auront lieu le mercredi 8 juillet 2020 à 18 :30 heures et le mardi 29 septembre 2020 à 18 :30 heures, chaque fois à la Maison des Sports à Strassen.

Georges ZEIMET
Secrétaire administratif
12 juin 2020

³ REM. Entretemps la date a de nouveau été reportée – nouvelle date 13 novembre 2020, toujours à Schuttrange

Rapport de la réunion du CA de la LASEP du mercredi, 8 juillet 2020 à Strassen

Présences:

Nom, fonction	Droit de vote	Présence	Nom, fonction	Droit de vote	Présence
Kuhn-Di Centa Nicole, présidente	Oui	x	Raths Martine, membre	Oui	x
Rath Marcel, 1ier vice-président	Oui	x	Resslinger Carole, membre	Oui	x
Lehnen Maximilien, 2ième vice-président	Oui	x	Scheidweiler Claude, membre	Oui	x
Bausch Lis, secrétaire générale	Oui	x	Stoos Carole, membre	Oui	x
Weis Romain, trésorier f.f.	Oui	x	Wesquet Carole, membre	Oui	x
Dos Reis Clara, membre cooptée	Oui	x			
Gierenz Steve, membre	Oui	Exc.	Hoffmann Erny, consultant	Non	Exc.
Gregorius Honoré, membre	Oui	x	Zambon Norma, consultant	Non	Exc.
Leuchter Joëlle, membre	Oui	Exc.	Jander Tom, assistant	Non	x
Marx Steve, membre, responsable CTS	Oui	x	Zeimet Georges, secrétaire	Non	x

	Mot de bienvenue de la présidente
	0. Vérification du Quorum
	Il est arrêté que le quorum est atteint.
	1. Entrevue avec le comité de l'AS Luxembourg-Ville
Entrevue avec le comité de l'AS Ville de Luxembourg reportée	Suite aux informations reçues par M. Jhang SERRIG et M. Alain JUNG (téléphone et courriel du 03 juillet 2020), cette entrevue doit être reportée en automne 2020.
	2. Communications de la présidente
Décès de Monsieur Jean-Pierre Kraemer, président de la LASEP de 1990 à 2003 et président honoraire	<p>Monsieur Jean-Pierre KRAEMER, président de la LASEP de 1990 à 2003 et président honoraire est décédé le 31 mai 2020.</p> <p>La présidente demande au CA de respecter une minute de silence et de recueil en mémoire du défunt. Ensuite elle rappelle l'engagement de M. Jean-Pierre KRAEMER pour la LASEP et fait référence à ses qualités humaines et intellectuelles. La LASEP gardera une mémoire inaltérable de ce personnage emblématique de son histoire.</p> <p>En honneur et mémoire du défunt la LASEP avait placé une annonce au Luxemburger Wort et avait fait un don.</p> <p>La présidente a reçu les remerciements de Mme KRAEMER-SCHLUNGS, veuve du défunt, en date du 10 juin 2020.</p>
Rajout d'un point à l'ordre du jour	La présidente demande au CA de rajouter un point à l'ordre du jour : en raison du COVID-19, comment procéder en cas de maintien des restrictions légales pour les événements à grande échelle à partir de la rentrée 2020-2021 ? – point 9
Concours Vidéo FSCL «Dee coolste Vélosparcours »	<p>La LASEP est partenaire du Challenge vidéo : «Dee coolste Vélosparcours »</p> <p>La présidente représentait la LASEP au sein du jury du concours.</p> <p>La LASEP en tant que partenaire du projet offre 10 bons à 50€ (ASPORT) aux lauréats du concours et prendra en charge les factures pour les boissons et les fruits offerts aux personnes présentes. Date de la remise des prix : 9 juillet 2020 au Bikepark, Boy Konen – LASEP représentée par la présidente.</p>
Un mandataire communal peut-il être dirigeant dans une AS locale?	<p>Le secrétariat a été confronté à la question si un mandataire/élu communal peut être dirigeant dans l'AS de la commune dans laquelle il exerce son mandat politique.</p> <p>Le cas est similaire à ceux qui se présentaient à la LASEP à Bissen, Goesdorf et Frisange en 2017. La présidente s'est renseignée auprès de M. Laurent KNAUF (1^{er} conseiller de gouvernement) du MINT (téléphone du 26 juin 2020) quant à la compatibilité/incompatibilité d'un mandat politique avec la fonction de dirigeant LASEP. La conclusion fût la même pour les deux cas de figure : il n'y a pas d'incompatibilité étant donné que la personne concernée ne touche pas d'indemnités qui seraient en contradiction avec le cadre légal. Le CA prend bonne note de l'avis oral de M. Laurent KNAUF (rapporté par la présidente et confirmé par le secrétaire administratif). Il n'y a pas d'objection quant à ce qu'un élu communal exerce la fonction de dirigeant d'une AS dans la commune de son mandat politique.</p>

	Le CA prend un vote unanime que la LASEP peut accepter des mandataires communaux parmi le personnel d'une AS dans des cas tels que décrits plus haut.
Entrevue avec la Commune et la Maison relais de Bascharage	En date du 22 juin 2020 une entrevue avec la Maison relais de Bascharage et l'échevine en charge du dossier a eu lieu à la maison communale de Bascharage. La présidente, la secrétaire de l'AS locale et le secrétaire administratif représentaient la LASEP. L'entrevue était censée apporter clarification sur l'avenir des activités de l'AS Bascharage qui rencontre des problèmes de ressources humaines et au niveau des infrastructures. Une coopération entre commune, école et Maison relais pourrait aider à sortir de l'impasse et une convention MENJE/LASEP/SEA/Commune pourrait placer le cadre. Lors de l'entrevue, Commune et Maison relais ont exprimé leur volonté d'aider l'AS locale à continuer ses activités. Les acteurs des deux côtés vont évaluer les possibilités : la Commune au niveau des infrastructures et la Maison relais au niveau des ressources humaines et des questions d'organisation interne. La présidente a expliqué et souligné les avantages qu'une convention pourrait apporter à tous les acteurs.
Commission des finances (CF) – démission de M. Steve GIERENZ	La présidente informe le CA que M. Steve GIERENZ vient d'être nommé échevin de la commune de Sanem. Elle félicite M. GIERENZ pour cette nomination et le CA se joint à ces félicitations. Vu les obligations liées à ses nouvelles tâches, M. Steve GIERENZ sera confronté à un emploi de son temps qui ne lui permettra pas d'assumer ses responsabilités au sein de la CF comme il l'entend. En concertation avec la présidente, M. GIERENZ a décidé de démissionner en tant que membre de la CF à la date de ce jour. Le CA accepte et approuve sa démission à l'unanimité.
Commission des finances (CF) – Mme Lis BAUSCH nouvelle membre	Mme Lis BAUSCH est proposée comme nouvelle membre de la Commission des finances. Cette nouvelle tâche est compatible avec son mandat de secrétaire générale et le fait d'être membre de la CF apporte une plus-value à son mandat et à la CF. Le CA approuve la candidature à l'unanimité. Mme BAUSCH est membre de la CF à partir de ce jour.
AG COSL	La présidente informe qu'elle représentait la LASEP à l'AG du COSL en date du 20 juin 2020. Elle y est intervenue au sujet du sport à l'école en général et à propos de la commission spécifique du COSL y relative. Elle a notamment critiqué le manque d'activité de ladite commission. Lors des élections pour le Conseil consultatif du COSL, les candidates de la LASEP ont été approuvées et nommées à l'unanimité : Mme Nicole KUHN-DI-CENTA (membre effective) et Mme Lis BAUSCH (membre suppléante), ceci pour une période de trois ans.
AG FLVB	En date du 06 juillet 2020 la présidente représentait la LASEP lors de l'AG de la FLVB.
Rumeurs quant à l'instauration de l'horaire 8:00 -13:00 dans certaines écoles fondamentales	La présidente informe les membres du CA sur les rumeurs qui circulent sur l'idée d'instaurer l'horaire 08:00-13:00 dans certaines écoles fondamentales. Elle précise qu'un tel horaire pourrait avoir des conséquences non-négligeables aussi bien sur les séances hebdomadaires que sur les après-midis sportifs de la LASEP et elle invite les membres du CA d'évoquer cet argument lors d'éventuelles discussions dans le milieu de l'enseignement fondamental.
Budget 2020 et 2021	En date du 30 juin 2020 la présidente a été informée via téléphone que ses propositions budgétaires pour 2021 (soumises en date du 13 mai 2020) ne pourraient pas être retenues et qu'il y aurait une réduction du budget prévu (budget « rétrogradé » à celui de 2020). En date du 03 juillet 2020 la présidente est informée par téléphone que lors du contradictoire, ses propositions budgétaires ont été acceptées et que par conséquent le budget 2021 correspondra au budget prévu. Il est en outre accepté que l'indemnisation des heures des séances hebdomadaires peut être portée de 25€ à 30€ par heure à partir de l'année scolaire 2020-2021. Cette nouvelle situation entraîne e.a. la conséquence que les affectations du budget 2020 peuvent être modifiées en raison des économies réalisées suite à l'annulation des après-midis sportifs depuis mars 2020. La présidente propose d'appliquer de manière rétroactive la hausse de 5€ pour 2019-2020. Cette augmentation n'affecte que le tarif accordé aux dirigeants indemnisés par la LASEP pour les séances hebdomadaires. Les membres du CA approuvent unanimement cette démarche. Le trésorier général f.f. devra prévoir un recalcul pour les semestres I et II 2019-2020.
3 « nouvelles » AS – subsides de (re)démarrage – gratuité des licences pour l'année de	Le secrétariat est actuellement en train de fixer les bases pour intégrer trois « nouvelles » associations sportives : Vichten (nouvelle AS), Vianden (AS redémarrée) et Consdorf (AS redémarrée). Il est proposé de mettre à disposition des AS un subside de (re)démarrage. Le montant proposé est de 125,00€ par AS.

démarrage/re-démarrage	Il est en outre proposé de libérer les 3 AS du paiement des licences pour l'année scolaire 2020-2021. Or, les AS sont en droit de demander le droit de licence aux enfants. Les fonds encaissés peuvent rester dans la trésorerie de l'AS locale comme capital de démarrage et peuvent être utilisés selon leurs besoins. Le CA approuve unanimement ces deux propositions et suggère d'inscrire cette modalité comme principe général pour le futur dans le ROI de la LASEP.
Redémarrage AS de Consdorf	La présidente avait une entrevue avec les responsables de la Maison relais de Consdorf en date du 15 juin 2020. Il en résultait un accord de principe pour redémarrer une AS à Consdorf en tant que projet pilote pour l'année 2020-2021. L'AS sera à 100% gérée par la Maison relais. Le gestionnaire SEA est Caritas Jeunes et Familles. Le secrétariat de l'AS Consdorf sera assuré par la chargée de direction de la Maison relais. Le compte CCPL qui existait à l'époque n'a pas pu être réactivé. Actuellement la nouvelle AS a déjà reçu +/-40 inscriptions pour 2020-2021. Les activités vont démarrer en automne 2020. Il est prévu qu'une convention avec MENJE/LASEP/SEA/Commune sera signée.
Redémarrage AS de Vianden	Deux jeunes enseignantes ont contacté le secrétariat en vue de redémarrer une AS à Vianden. Le secrétariat (M. Tom JANDER) leur a donné le support nécessaire dans les démarches. Le compte CCPL de l'AS antécédente a pu être réactivé. Le secrétariat de l'AS sera assuré par Mme Patricia LOPES. Une entrevue avec les deux enseignantes a eu lieu en date du 08 juillet 2020 à Strassen afin de clarifier les questions administratives, logistiques et de fonctionnement général. L'AS Vianden peut déjà compter sur une quarantaine d'inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021. Les activités vont démarrer en septembre 2020.
DECISION IMPORTANTE DU CA : Date limite pour envoyer les licences au secrétariat	Le CA décide unanimement qu'à partir de l'année scolaire 2020-2021, la date limite de transmission des licences au secrétariat reste fixée au 30 septembre de chaque année. Or, les AS sont invitées de n'envoyer que leur listing définitif pour validation des licences. Ceci évite les rectifications multiples (sources d'erreurs). La période entre le 15 septembre et la date butoir est à considérer comme temps de « carence » : les enfants qui participent aux séances doivent être inscrits au niveau local dès leur première participation et sont assurés via les assurances respectives de la LASEP. Cette nouvelle décision est à inscrire au ROI de la LASEP.
3. Approbation du rapport du CA du 28 mai 2020	
Le CA approuve unanimement le rapport de la réunion du CA du 28 mai 2020.	
4. Informations du secrétariat	
Communications aux AS	En date du 28 mai 2020 le trésorier général a envoyé un courriel aux secrétaires et aux dirigeants des AS pour les informer quant aux paiements des subsides aux AS pour le 2 ^{ème} semestre 2019-2020.
Entrevue Agence de publicité Marc Wilmes Design	En date du 29 mai 2020 et du 18 juin 2020 entrevues avec la société Marc Wilmes Design pour les publications et give-aways futurs de la LASEP. Offres et échantillons remis en date du 18 juin 2020.
Rendez-vous Banque Raiffeisen	En date du 4 juin 2020 le bureau exécutif de la LASEP avait rendez-vous à l'Agence Banque Raiffeisen de Walferdange afin de redéfinir les relations d'affaires.
Expédition « buffs » aux AS	En date du 08 juin 2020 le secrétariat a envoyé des « buffs » de la LASEP aux dirigeants actifs.
Educdesign – Inscriptions en ligne	En date du 9 juin 2020 le secrétariat et le responsable de la CTS avaient rendez-vous avec la société Educdesign afin d'évaluer les options pour configurer un système d'inscriptions « online » via le site www.lasep.lu . Une offre d'Educdesign a été transmise en date du 29 juin 2020. M. Steve MARX a établi un fichier reprenant les tableaux avec les besoins de la LASEP.
Expédition cartes membre	En date du 16 juin 2020 le secrétariat a expédié les cartes membre pour l'année scolaire 2020-2021 aux AS en se basant sur le nombre de licences 2019-2020.
Révision de caisse « extraordinaire »	En date du 03 juillet 2020 les réviseurs de caisse ont procédé à une révision des comptes de la LASEP afin de faire le point en vue du transfert des charges du trésorier général de M. Steve KIMMEL à M. Romain WEIS (f.f.) qui assurera la continuité de la gestion de la trésorerie de la LASEP en tant que trésorier général faisant-fonction jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire du 25 février 2021.
Communications MENJE et gouvernement COVID-19 et	Durant les semaines écoulées les diverses communications du gouvernement en général et du MENJE en particulier ont obligé le secrétariat à prendre une décision quant aux séances LASEP dans les AS locales et quant au paiement des indemnités aux dirigeants.

Communiqué officiel du 19 juin 2020	Ceci a mené à un communiqué officiel en date du 19 juin 2020, suite aux déclarations du gouvernement du même jour. Dans ce communiqué la LASEP a réitéré et confirmé les propos du communiqué du 17 avril 2020. Par conséquent il n'y a plus de séances LASEP dans les AS jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.
Annulation du tournoi de street-soccer 2021 - Pool Eurosport	Le tournoi « street soccer balance » prévu du 18 au 19 mai 2020 à Burg-Reuland (DG Belgique) a dû être annulé en raison du COVID-19. La manifestation sera probablement reportée en 2021, toujours à Burg-Reuland (DG). Les équipes participantes pour la LASEP resteront les mêmes : AS Bissen & AS Bertrange. Les dates proposées sont du 14 au 15 juin 2021, mais restent encore à être définitivement confirmées. Le secrétariat a communiqué aux partenaires que la LASEP est toujours intéressée de participer et a positivement avisé les dates proposées (courriel du 24 juin 2020).
Schüleraustausch Thüringen annulé	L'échange de jeunes en Thüringen (DE) planifié avec le Thüringer Sportbund (DE) et l'USEP (FR) a dû être annulé pour diverses raisons, e.a. COVID-19. A l'heure actuelle aucune autre date de remplacement définitive n'a été retenue. La LASEP n'a pas engagé ou dépensé de fonds. Mme Carole RESSLINGER fournit davantage d'informations quant au contexte et manifeste son intérêt d'accompagner un groupe de jeunes le cas échéant.
Prix lycéens « Pierre de Coubertin » annulé	Le « Prix lycéens Franco-Germano-Luxembourgeois-Belge-Polonais » à Evian (FR) qui était prévu du 6 au 11 juillet 2020 a dû être annulé en raison du COVID-19. Les nouvelles dates de remplacement : du 5 au 10 juillet 2021. La LASEP s'était engagée à une participation financière et s'est acquittée de l'intégralité de cette somme. Ceci en vue de voir l'événement se réaliser en 2021.
Réunion des secrétaires	Le secrétariat informe que les réunions pour les secrétaires des AS locales sont organisées le 06 octobre 2020 à Strassen et 07 octobre 2020 à Kopstal (à confirmer).
Journée des dirigeants reportée	En raison de conflits de calendrier, la date de la Journée des dirigeants a dû être reportée une nouvelle fois : nouvelle date : 13 novembre 2020, à Munsbach.
5. Rapport de la CTS du 1^{er} juillet 2020	
Présentation du rapport de la réunion CTS du 1 ^{er} juillet 2020	M. Steve MARX présente le rapport de la réunion CTS du 1 ^{er} juillet 2020.
Responsabilités CTS	Responsabilités telles que proposées par la CTS du 1 ^{er} juillet 2020 : Responsable de la CTS : MARX Steve Athlétisme : FRANTZ Yannick, GRETHEN Michèle, LORANG Danielle, Butzen : GOERGEN Claudine, VALLE Tania Disciplines sportives « Jeux de balle » : SKRIJELJ Esmeralda, BALESTRA Manuela, KLEIN Roger Disciplines sportives « Ringen und Raufen » : SCHMIT Norbert Natation : BINTENER Carlo Responsable « innovations » : PIRES Marco La composition de la CTS est celle qui a été approuvée par le CA lors de sa séance du 28 mai 2020. Le CA approuve de manière unanime les modifications telles que spécifiées.
Formation LASEP « inhouse » Vichten	En concertation et coopération avec la Maison relais de Vichten, la LASEP organisera une formation initiale LASEP à Vichten. Ceci en date du 24 octobre 2020. Cette formation s'adresse en priorité aux futurs dirigeants de la nouvelle AS Vichten. La CTS élaborera un programme détaillé de la formation et sera assistée dans l'implémentation par le groupe de travail Tuteur-Coach-Mentor. Le secrétariat s'occupe de la validation de la formation et des démarches administratives y afférentes.
Dispositions relatives au Young Walkers' Day (YWD)	Il est précisé qu'en concordance avec les Guidelines pour le YWD et les décisions du Comité Central et du CA de la LASEP les points suivants sont à respecter en particulier. Les échanges d'informations substantielles quant à l'organisation du YWD se font entre les secrétariats généraux LASEP/FLMP (CA du 29 mars 2018). Les demandes officielles auprès des divers acteurs et intervenants (commune, CGDIS, ...) sont faites par le secrétariat général de la LASEP (CA du 19 septembre 2018). D'après les décisions prises antérieurement par le CA, une personne responsable de la FLMP devrait être invitée au dernier CA avant les vacances d'été pour assister à la présentation finale du YWD qui aura lieu en octobre.

	<p>Pour la présente réunion les délais étaient trop limite pour pouvoir inviter M. Paul SANDT (FLMP).</p> <p>M. MARX souligne la facilité que la LASEP a eu de trouver un accord avec la société de construction BAATZ. Après une entrevue demandée à l'improviste le 30 juin 2020 avec M. Roger PEREIRA, la LASEP a reçu l'accord de pouvoir utiliser le parking de la société pour l'arrivée, le stationnement et le départ des bus. Ceci sans frais pour la LASEP.</p>
	6. Conventions SEA/MENJE/Communes/LASEP
Bertrange	La convention a été signée par les autorités communales de Bertrange fin juin et sont actuellement en signature au MENJE.
Bettembourg	Une entrevue avec les responsables de la Commune de Bettembourg, de la Maison relais et du Service scolaire est prévue en date du 15 juillet 2020.
Bissen	<p>En date du 17 juin 2020 une entrevue avec le Collège des bourgmestre et échevins de Bissen a eu lieu.</p> <p>Ont participé : Le collège des bourgmestre et échevins, le secrétaire communal, les responsables du service technique communal, les responsables de la Maison relais</p> <p>Sujets abordés : Convention MENJE/Commune/SEA/LASEP et coopération entre l'AS locale et la Maison relais</p> <p>Décisions prises : une convention MENJE/Commune/SEA/LASEP sera signée</p> <p>Entrevue du 02 juillet 2020 à Bissen (Maison relais) : Kevin ENGLEBERT, Michael SCHENK, Christopher BENZSCHAWEL, présidente, secrétaire : modalités de la future coopération entre le dirigeant actuel et la Maison relais à partir de la rentrée 2020-2021.</p> <p>La convention a été signée en date du 08 juillet 2020 à Bissen.</p>
Consdorf	<p>Entrevue du 15 juin 2020 présidente avec la Maison relais à Consdorf en vue d'une convention MENJE/Commune/SEA/LASEP</p> <p>Entrevue du 07 juillet 2020 à Strassen (présidente, M. Tom Jander, secrétaire administratif) -> explications quant au fonctionnement et modalités de la LASEP.</p> <p>Un brouillon de la convention MENJE/Commune/SEA/LASEP a été envoyé à la chargée de direction de la Maison relais en date du 07 juillet 2020.</p>
Roeser	Un brouillon de la convention MENJE/Commune/SEA/LASEP a été envoyé à l'Administration communale de Roeser en date du 18 juin 2020.
Vichten	<p>En date du 17 juin 2020 une entrevue avec le Collège des bourgmestre et échevins de Vichten a eu lieu. Ont participé : le collège des bourgmestre et échevins (CBE), le secrétaire communal, la chargée de direction de la Maison relais, le responsable du Service technique communal la présidente et le secrétaire.</p> <p>Sujets abordés : création d'une nouvelle AS LASEP à Vichten à partir de l'année scolaire 2020-2021.</p> <p>Décisions prises : Le CBE est favorable à la création d'une AS locale et attribue la mission des démarches à la chargée de direction de la Maison relais</p> <p>La nouvelle AS Vichten sera dirigée et coordonnée par la Maison relais et une convention MENJE/Commune/SEA/LASEP sera signée.</p> <p>En date du 08 juillet 2020 une entrevue avec la chargée de direction de la Maison relais a eu lieu pour discuter des modalités de base et des démarches à faire.</p> <p>La convention a été signée à Vichten en date du 08 juillet 2020.</p> <p>Le CBE demande que la présidente de la LASEP soit présente lors du vote au conseil communal, pour présenter le projet LASEP à Vichten, avec les avantages pour la commune : date prévue 05 août 2020.</p>
Waldbillig	<p>La Maison relais de Waldbillig et la Commune de Waldbillig ont exprimé leur accord de signer une convention MENJE/Commune/SEA/LASEP.</p> <p>La version à signer de la convention a été envoyée à la secrétaire LASEP locale de Waldbillig en date du 06 juillet 2020. Elle la transmettra aux autorités communales pour signature. La convention sera signée en date du 16 juillet 2020 à Waldbillig.</p>
Weiler-la-Tour	Une convention MENJE/Commune/SEA/LASEP a été signée en date du 22 juin 2020.
	7. Reconnaissance des formations LASEP
Nouvelles dispositions quant à la reconnaissance des participations aux formations	<p>Les participations aux formations LASEP ne seront reconnues/validées que si les participants sont prêts à prêter effectivement des séances LASEP.</p> <p>Ce principe est unanimement approuvé par le CA. Les modalités particulières restent à être élaborées en détail et à être communiquées aux participants futurs.</p> <p>Une charte spécifique devrait être élaborée à ce sujet.</p>

8. Groupe de travail Tuteur-Coach-Mentor, 1^{ière} réunion	
Groupe de travail Tuteur-Coach-Mentor - TCM - démarrage	<p>En date du 25 juin 2020 le groupe de travail Tuteur-Coach-Mentor (TCM) s'est réuni une 1^{ière} fois. Les membres actuels de ce groupe de travail : Mme Carole RESSLINGER, Mme Carole STOOS, Mme Martine RATHS, M. Claude SCHEIDWEILER Mme Clara DOS REIS, Mme Joëlle LEUCHTER, Mme Manuela BALESTRA, Mme Esmeralda SKRIJELJ</p> <p>La présidente et le secrétaire administratif ont assisté à cette réunion.</p> <p>Le groupe TCM a défini son rayon d'action, ses modalités et ses responsabilités internes et externes. Le but du groupe étant de donner un support d'experts aux AS nouvelles et/ou à celles dont le secrétaire et/ou les dirigeants ont changé.</p> <p>La coordination du groupe sera assurée par Mme RESSLINGER et Mme STOOS qui peuvent compter sur le support du secrétariat.</p> <p>Une fiche spécifique a été élaborée afin de documenter les activités des « TCM » et afin de servir de base pour l'indemnisation.</p> <p>Les nouvelles AS (cf plus haut) ont été très favorables face à cette offre et vont l'accepter dès leur démarrage en automne 2020.</p>
9. Gestion des événements en cas de restrictions COVID-19	
	<p>En raison du COVID-19, il est probable que les manifestations prévues en automne 2020 et voire au-delà pourraient subir des contraintes ou même être annulées.</p> <p>Le CA décide unanimement que la planification des événements est maintenue comme en temps normal. En cas de restrictions légales pour les événements à grande échelle (Young Walkers' Day, Cross national, Promo Hockey, ...) à la rentrée 2020-2021, les décisions qui s'imposeront seront prises au fur et à mesure et dans le respect des mesures de sécurité pour la santé de tous les acteurs impliqués.</p>
10. Divers	
Remerciements à M. Tom JANDER	<p>En fin de réunion, la présidente tient à remercier M. Tom JANDER pour son engagement exemplaire pour la LASEP au fil des 16 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ancien responsable de l'AS Bridel-Kopstal • Secrétaire général : 2010-2016 et 2018-2020 • Trésorier général : 2016-2018 • Membre de la CTS : 2004-2008 • Administrateur : 2008-2010 <p>Les membres du CA lui expriment leur gratitude et lui souhaitent le meilleur pour son parcours personnel et professionnel.</p>
	M. Tom JANDER remercie le CA et la présidente pour la bonne collaboration pendant toutes ces années au service de la LASEP.
Dates à retenir	<p>6 octobre 2020 : réunion des secrétaires à Strassen</p> <p>7 octobre 2020 : réunion des secrétaires à Kopstal (lieu à confirmer)</p> <p>13 novembre 2020 : journée des dirigeants à Munsbach/Schuttrange</p> <p>25 février 2021 : Assemblée générale LASEP au Lycée Michel Lucius (Limpertsberg)</p>
Prochaine réunion du CA	Mardi, 29 septembre 2020, 18 :30 à la Maison du Sport à Strassen

Georges ZEIMET
Secrétaire administratif
13 juillet 2020

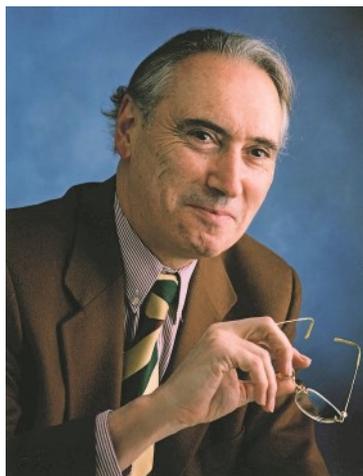


L'adieu à notre ami - président honoraire de la LASEP *Jean-Pierre Kraemer*, c'est l'histoire et la culture de sa philosophie des enfants en mouvement sportif, narrées au reste du monde dans une poésie inspirée, fondée sur une réflexion profondément humaine.

Le Conseil d'Administration de la LASEP

Madame Simone HEINEN, présidente d'honneur

Monsieur Charlot KUHN, secrétaire général (1990-2010)



«Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants.»

Jean d'Ormesson

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de la LASEP rend hommage à

Monsieur Jean-Pierre Kraemer

PRÉSIDENT DE LA LASEP de 1990 à 2003
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA LASEP

De Jean-Pierre Kraemer huet eis verlooss.

Vun 1990 bis 2003 huet hien d'LASEP presidéiert an dat mat vill Energie, Enthusiasmus, Kollegialitéit a Freed.

De Jean-Pierre wor fir ons alleguerten awer net nëmmen de President vun der LASEP, hien ass virun allem e Mensch gewiescht, deen ëmmer à l'écoute wor, innovativ, sensibel a fir jiddereen do.

Säin eemolege Charme, esou wéi säin Humor a säi Laachen hunn ons an all de Reunioune begleet an a schwierege Situatiounen onkomplizéiert un d'Léisung erugefouert. Duerch säin onermiddlechen Asaz fir d'Bewegung an de Sport huet hien d'LASEP all déi Joren op alle méiglechen Terrainen dignement vertrueden. Dem Jean-Pierre seng grouss Passioun wor d'Vëlofueren, do huet hien sech wuelgefillt an huet mat Houfer vu senge Performancen erzielt.

Japp, mir soen dir MERCI VILLMOOLS fir all déi Zäit, wou mir dech bei ons haten. Mir hunn e geschätzte Kollege verluer an trauern ëm dech.

Der Famill vum Verstuerwenen eist déifst Matgefill.

Spielen hat Vorfahrt

25 Teams beim LASEP-Handballfest



Vom ersten bis zum letzten Spiel gab es tolle Tore, großartige Abwehraktionen und bis in die Haarspitzen motivierte Kinder.

Esch/Alzette. Einen Tag vor der ministeriellen Entscheidung, den Schul- und Sportunterricht wegen der Ansteckungsgefahr mit dem Corona-Virus ruhen zu lassen, trafen sich in Esch-Lallingen 25 LASEP-Teams zum Handballfest 2020.

In der Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental (LASEP) ist unbestritten, dass im Grundschulbereich neben einer allgemeinen, sportartübergreifenden motorischen Grundlagenschulung vor allem die Freude an der Bewegung zu fördern und der eigentlich kompetitive Charakter nur zweitrangig ist. Deshalb bietet der Sportnachmittag eine Kombination aus Ateliers mit kleinen Ballspielen, in denen die Kinder handballspezifische

Bewegungsabläufe in den Bereichen Werfen und Fangen erfahren, und einem kindgerechten Handballturnier, dessen zahlreiche Spiele von jugendlichen Schiedsrichtern des Handball-Landesverbands FLH geleitet werden.

Vom ersten bis zum letzten Spiel gab es tolle Tore, großartige Abwehraktionen und vor allem bis in die Haarspitzen motivierte Kinder. Am Ende konnten sich die Mädchen und Jungen aus Dippach knapp vor Bissen durchsetzen. LASEP-Präsidentin Nicole Kuhn-Di Centa und Steve Marx, Verantwortlicher der technischen Kommission, bestätigten den kleinen Sportlern, ihre Einsätze mit Bravour gemeistert zu haben.

Charlot Kuhn via mywort.lu

Luxemburger Wort
25/26 avril 2020

Tageblatt
02. jullet 2020

Das hauptstädtische Schulsport-System
steht auf wackligen Beinen, so das Fazit
des entsprechenden Berichts



Schulsport in der Schusslinie

LUXEMBURG Nur 40 Prozent der Sechstklässler können schwimmen

Foto: Edipress/Isabella Fintz

Mitte Juni wurde die Schulorganisation für das kommende Jahr im hauptstädtischen Gemeinderat vorgestellt. Bei der anschließenden Diskussion stand die missliche Lage des Schulsports im Mittelpunkt. Vor allem in puncto Schwimmbädern gibt es erheblichen Nachholbedarf.

Die Schlussfolgerung im Bericht des Schulsportkoordinators klingt dramatisch: „Eise Starker Schulsport-System steet op ganz wackeligen Been a riskiert, a die Koup ze falen.“ Demnach hinkt die Hauptstadt vor allem

in Sachen Schwimmen dem Rest des Landes weit hinterher. Wie die zuständige Schöfin Corlette Marr (DP) zugeben musste, können lediglich 40 Prozent der Schüler nach der sechsten Klasse schwimmen. Gründe hierfür sind mehrere zu geben.

Wie dem Bericht zu entnehmen ist, erhalten landesweit insgesamt 72 Prozent der Spielschulkinder regelmäßigen Schwimmunterricht – mindestens jede zweite Woche –, in der Hauptstadt sind es aber nur 30 Prozent. Konkret heißt dies: Von den 87 Klassen können nur 26 regelmäßig ein Schwimmbad besuchen. Das Hauptproblem ist zum einen die fehlende Infrastruktur.

Die Lasep

In ihrer Stellungnahme zum Schulsport sprach die zuständige Schöfin Simone Beissel kurz die Probleme der Lasep an. Die „Ligue des associations sportives de l'enseignement fondamental“ bietet seit 1964 außerschulische Sportaktivitäten an. Laut Beissel sei sie in der Hauptstadt „total eingebrochen“, weil die Lehrer sich nicht mehr dafür hergeben würden. Den Ausdruck „total eingebrochen“ findet Lasep-Vizepräsidentin Nicole Kuhn übertrieben. Die Lage in der Hauptstadt sei zwar beunruhigend, aber noch lange nicht dramatisch: Es gebe in der Tat einige Viertel ohne Lasep-Sektion, darunter Eich, Dommelendingen und Weimerskirch. Doch sei es gut, dass sich das bis zur „Rentrée“ noch ändern werde. In der Hauptstadt sei der politische Willen vorhanden, was nicht immer der Fall sei. Kuhn bestätigt dem *Tagblatt* gegenüber allerdings den Trend, dass immer weniger Lehrpersonal in der Lasep aktiv ist.

Momente setzt sich der Betreuerstab der Vereinigung zu rund einem Drittel aus Lehrern und Lehrerinnen, zu einem Drittel aus Erziehern und Erzieherinnen der „Maisons relais“ und für den Rest aus Personen von außerhalb zusammen. Obwohl dem Lehrpersonal eine „décharge“ für die Lasep-Stunde zusteht, melden sich immer weniger Lehrer und Lehrerinnen und die Anzahl der Betreuer aus den „Maisons relais“ steigt. Die Lasep ist in 71 Gemeinden mit 700 Betreuern für rund 7.000 Kinder vertreten. Ihr großer Wunsch ist zwar, dass in jeder Gemeinde eine Lasep-Sektion existiere, doch dies sei nur über direkte Kontakte möglich, sagt Kuhn. Man müsse persönlich mit den Leuten vor Ort reden, was zeitaufwendig sei.

Ganz dringend gebraucht würden die Schwimmbecken im Nordteil der Stadt, um wenigstens die Schwimmstunden für den Zyklus 2 zu garantieren, schreibt Schulsportkoordinator Alain Jung. Aber auch in Dommelendingen und Gasperich fehlten seit Jahren entsprechende Einrichtungen.

In ihrer Antwort auf dieselbige Kritik von „déi Leik“ wies Beissel (DP) auf die Fertigstellung eines neuen Schwimmbeckens auf Cents hin. Dieses sei „in absehbarer Zeit“ fertig. Allerdings steht im erwähnten Bericht, mit einer Erwähnung könne nicht für die „Rentrée“ 2020 gerechnet werden. Und ob sie im Laufe

Es gebe in der Tat „Lücken“ im Norden. Am besten sei die Lasep im Süden vertreten.

Die insgesamt 700 Betreuer reichten nicht aus – vor allem nicht, um einen Pool an Ersatzleuten zu garantieren. Ist jemand krank, der in dieser Sektion eine „one-man show“ durchzieht, fällt die Stunde aus.

Man müsse wissen, dass die Betreuer der Lasep auf freiwilliger Basis arbeiten. Die finanzielle Aufwandsentschädigung betrage seit vielen Jahren 25 Euro pro Stunde. Man habe einen Antrag gestellt, um den Betrag auf 50 Euro zu erhöhen. Auf nationaler Ebene bestehe eine sehr gute Zusammenarbeit mit dem Schulministerium, allerdings lasse der Dialog mit dem Sportministerium zu wünschen übrig. Aus Sicht von Nicole Kuhn fehle eindeutig ein nationaler Koordinator für den Schulsport, und zwar für alle Schüler bis 19 Jahre.

Enttäuscht zeigt sie sich vom COSL („Comité olympique et sportif luxembourgeois“): Dort gebe es zwar eine Kommission für Schulsport, doch während der Covid-Zeit „huet de sech méi geréiert“. Die Lasep hat ihre Aktivitäten seit der „Rentrée 2.0“ übrigens für dieses Schuljahr nicht mehr wieder aufgenommen. Es sei unmöglich, die Trennung der Gruppen zu gewährleisten, da Kinder aus unterschiedlichen Klassen in den Lasep-Sektionen vertreten sind, und die Covid-19-Regeln umzusetzen. Kopfzerbrechend bereitet Kuhn der Gedanke zu einer eventuellen Planung der Schulorganisation, bei welcher der Stundenplan 8 bis 15 Uhr beibehalten würde. Das würde der Lasep die Organisation von Sportnachmittagen erheblich erschweren.

des Jahres stattfinden könnte, ist ebenfalls noch nicht bekannt. Auf jeden Fall würde die Einrichtung auf Cents die Kapazitätslücke drastisch erhöhen. Vor allem die Kinder des Zyklus 2, die im Kindergarten auf den Schwimmkursen verzielt hätten müssten, könnten darauf zurückgreifen.

Für ein Schwimmbecken auf Kirchberg fehle zurzeit noch ein geeignetes Grundstück, sagt Beissel. In Cessingen sei mittlerweile ein Grundstück für eine neue Sporthalle mit Schwimmbecken gefunden worden. Das Projekt in Dommelendingen befindet sich in Planung.

Bademeistermangel

Die bereits bestehenden Badeanstalten in Bommeweg, Limmersberg, Belair, Gasperich und im Balnhofsviertel seien mehr als auslastet. Kindergarten-Klassen müssten sogar ihre Schwimmstunden abgeben, um andern Platz zu machen. Dass nur 30 Prozent der Kinder des ersten Zyklus schwimmen gingen, würde jedoch niemanden in der Hauptstadt stören, bedauert der Berichtsersteller.

Der Infrastruktur-Mangel habe bereits in den 2000er Jahren dazu geführt, dass man auf die „Silenen“-Stunden ausgewichen sei. Doch ab der kommenden „Rentrée“ werde es auch während dieser Zeitspanne keinen Schwimmstunden mehr geben.

In ihrer Antwort auf die Kritik verweist Beissel darauf, dass das Problem Schwimmen nicht nur der fehlenden Infrastruktur geschuldet sei. Theoretisch könnten ohne Weiteres zwei Schulklassen gleichzeitig ein Schwimmbecken benutzen (nach dem Covid-19-Einschränkungen wohl gemerkt), doch hier wird ein weiteres Problem deutlich: Es gibt nicht ausreichend Bademeister. Offensichtlich, so Beissel, sei die Tätigkeit nicht mehr attraktiv genug. Das hänge wohl vor allem mit den veränderten Ausbildungen zu tun. Früher fanden die Bademeisterkurse außerhalb

der normalen Arbeitszeiten statt. Das hat sich jedoch mittlerweile geändert. Heute dauert die Berufsausbildung drei Jahre. „Wer gibt schon seinen Beruf auf, um eine solche Ausbildung zu machen?“

Dann würden die Lehrer gebeten, den Schwimmunterricht abzuhalten. Allerdings habe auch das nicht die gewünschten Resultate erbracht, was allerdings wohl auch damit zusammenhänge, dass das Lehrpersonal im Gegensatz zu den Bademeistern nur eine Basisausbildung in Sachen Schwimmen erhalte.

Überfüllte Turnhallen

Das Problem der fehlenden Infrastruktur wirke sich auch auf den Turnunterricht aus. Etliche Turnhallen, beispielsweise auf Cents, in Gasperich oder in Bonneweg-Vergen, seien zu klein und deswegen komplett überläuten. Einige Schüler müssten mit dem Bus in ein anderes Viertel fahren, was einen erheblichen Zeitverlust mit sich bringe. In der meiste der Ardenne in Bommeweg bestehe dieses Problem sei nunmehr acht Jahre lang, moniert der Schulsportkoordinator. Kritik gibt es auch im Hinblick auf die nicht mehr zeitgemäße und unhygienische Ausstattung einiger Turnhallen mit Teppich-Matern.

Ein weiteres Problem stellt die Personalentwicklung dar. Jahrelang sei es das Ziel gewesen, Schulsportstunden zur Hälfte von Grundschullehrern und zur Hälfte von diplomierten Sportlehrern anzubieten, was die Idealvoraussetzung wäre. Im aktuellen Schuljahr wurden von den 648 Sportstunden allerdings nur 31 Prozent von Grundschullehrern gehalten. Viele würden sie abgeben. Hinzu kommt, dass in drei Jahren die Anzahl der diplomierten Schulsportposten um 30 Prozent verringert wurde: von zehn auf sieben Posten, gegen das Gutachten der Schulkommission und der 19 Schulkomitees. Diese hätten für die kommende „Rentrée“ 12,25 diplomierte Schulsportexperten gefordert.

Beckenrandschwimmer

EDITORIAL Probleme beim Schwimmunterricht

Die Sommerferien stehen vor der Tür und trotz Corona wird es viele in die Baggerwehler, den Stausee oder die Freibäder ziehen. In Letzteren könnte es bald vor allem am Beckenrand ziemlich wild werden.

Die Deutsche Lebensrettergesellschaft (DLRG) warnt seit Jahren davor, dass Deutschland auf dem Weg zum Nichtschwimmerland ist. Immer weniger Kinder können sicher schwimmen, was ein erhebliches Sicherheitsrisiko darstellt. 2019 sind 25 Kinder im Vor- oder Grundschulalter ertrunken. Die DLRG führt diese Fälle zum Teil auf die zurückgehende Schwimmfertigkeit bei Kindern zurück. Vor allem der Mangel an Hallenbädern ist in Deutschland ein großes Problem.

Einen Mangel an Schwimmbädern für die Schulklassen gibt es auch in Luxemburg. Hier ist die Situation zwar nicht ganz so dramatisch, wenngleich einige Entwicklungen zu denken geben. So zum Beispiel in der Hauptstadt, wo die zuständige Sportschöfin Simone Beissel in einer der vergangenen Gemeinderatssitzungen klare Worte fand und die Situation um den Schwimmunterricht als inakzeptabel bezeichnete. Nur noch 40 Prozent der Grundschüler aus der Hauptstadt können nach dem Zyklus 4.2 richtig schwimmen. Dabei lautet die Zielsetzung laut Beissel, dass jeder Schüler, der die Grundschule verlässt, sicher schwimmen kann. Die Gründe für die erschreckenden Zahlen sind vielfältig.

Den Mangel an Schwimmbecken wird die Gemeinde Luxemburg in den kommenden Jahren wohl lösen. Andere Gemeinden haben aber mit dem gleichen Problem zu kämpfen. Wenn der Schwimmunterricht nicht ausfällt, geht oftmals viel Zeit für den Transport verloren. Von den



Chris Schleiher
cschleiher@tageblatt.lu

zwei Stunden Schwimmunterricht bleibt somit oft nur eine knappe Stunde, die die Schüler im Wasser verbringen.

Ein mindestens ebenso großes Problem wie die fehlende Infrastruktur ist der Mangel an Bädern meistern. So muss das Lehrpersonal häufig selbst den Schwimmunterricht abhalten, obwohl nur wenige dafür wirklich qualifiziert sind. Die meisten haben lediglich eine rudimentäre Grundausbildung.

Mal davon abgesehen, dass richtig schwimmen zu können im Notfall nicht nur das eigene Leben, sondern auch das von anderen Menschen retten kann, ist Schwimmen eine der gesündesten Sportarten, die man ausüben kann. Quasi die gesamte Muskulatur des Körpers wird dabei trainiert, es fördert die Koordination und Ausdauer und da es auch noch gelenkschonend ist, kann es unter anderem von Menschen mit Übergewicht, Arthrose oder anderen Gelenkerkrankungen praktiziert werden. Vorausgesetzt man hat es richtig gelehrt.

Die Probleme im Schwimmunterricht sind einmal mehr der Beweis, dass es geschultes Fachpersonal für den Sport in den Grundschulen braucht. Ansonsten droht Luxemburg im wahrsten Sinne des Wortes zu einem Land von Beckenrandschwimmern zu werden.

Tageblatt
22 mai 2020

Bewegungslos

EDITORIAL Die Politik und der Schulsport

Die Öffnung der Schulen nach dem Corona-bedingten Lockdown war eine logistische Herausforderung. Dass ein Fach wie Sport dabei nicht berücksichtigt wurde, mag auf den ersten Blick nicht verwunderlich sein. Wenn man sich allerdings mal über die Grenzen hinaus umschaut, sieht man, dass es durchaus auch Alternativen für einen Sportunterricht unter Berücksichtigung der Hygienemaßnahmen gab. Der Ausfall des Sportunterrichts ist sicherlich bedauerlich, doch vor allem das Zustandekommen dieses Ausfalls verrät so einiges über den Stellenwert des Schulsports in Luxemburg. Die Entscheidung gegen den Sportunterricht hat das Gesundheitsministerium getroffen. Mit Sportlehrern wurde sich nicht beraten. Die werden nun in den meisten Schulen dafür eingesetzt, „Surveillance“ zu halten. Immerhin wurde so dem Personalmangel entgegen gewirkt.

Sport wird immer noch nicht als vollwertiges Schulfach wahrgenommen. Im Gegensatz zu vielen anderen Ländern, in denen sportliche Aktivität zum Schullalltag gehört, müssen sich Schüler in Luxemburg mit teilweise einer Stunde pro Woche begnügen. Die Diskussionen über zusätzliche Sportstunden kontert Bildungsminister Claude Meisch seit Jahren mit dem Konzept der „Bewegten Schule“, was nichts weiter ist als der berühmte Vergleich zwischen Äpfeln und Birnen. So begründenswert die „Bewegte Schule“ auch ist, sie ist in keiner Weise ein Ersatz für Sportunterricht. Bei jenem Konzept geht es darum, ein paar Bewegungsübungen in den Unterricht einzubauen, die sowohl die Konzentration als auch das Lernvermögen steigern sollen. Beim Sportunterricht geht es darum, einen



Chris Schleiher
cschleiher@tageblatt.lu

gesunden Lebensstil mit ausreichend körperlicher Betätigung kennen und schätzen zu lernen.

Dass sich Sport positiv auf Körper und Geist auswirkt, ist hinreichend belegt, ebenso wie die Tatsache, dass Sport gegen Zivilisationskrankheiten schützt. Sogar während der aktuellen Pandemie raten Ärzte zu regelmäßigem Sport. Durch den Ausfall des Sportunterrichts in der Schule werden einige Kinder nun aber für rund ein halbes Jahr quasi ohne körperliche Aktivität auskommen müssen. Denn noch lange nicht jeder bekommt zu Hause die Lust an der Bewegung vermisst.

So bewegungslos die momentane Zeit für einige Schüler ist, so bewegungslos zeigt sich die Politik bereits seit Jahren beim Thema Schulsport. Rein politisch gesehen ist es auch alles andere als ein attraktives Thema. Wer wählt einen schon dafür, dass man den Sportunterricht reformiert hat? Zum einen interessiert es nur die wenigsten und zum anderen wären die positiven Effekte einer Förderung des Schulsports erst Jahrzehnte später zu erkennen. Und wer würde den Rückgang von Zivilisationskrankheiten oder den Ausgabern der Gesundheitskasse dann noch mit dem verbesserten Sportunterricht in den Schulen in Zusammenhang bringen?

Tageblatt
09 juillet 2020

LASEP Bissen auf neuen Wegen



Bissen: Seit einiger Zeit schon streben Bildungsministerium, Verwaltungsrat der LASEP und der lokale Schöffenrat mit der Maison Relais „Un der Atert“ (Anne asbl) eine engere Zusammenarbeit im Bereich der sportlichen Bewegungsförderung der Kinder an. Grundlage der gemeinsamen Aktivitäten sollen die sozialpädagogischen Angebote und Richtlinien der LASEP zu verstärkter Bewegung der Kinder im Schul- und Betreuungsalltag sein.

Die nun in einer Rahmenvereinbarung festgehaltene Kooperation hat, unabhängig vom formulierten Verbindlichkeitsgrad und entsprechend dem experimentellen Charakter des Vorhabens, den Stellenwert einer offiziellen Konvention zwischen Staat und Gemeinde. Unterschrieben wurde die Konvention von Bürgermeister David Viaggi und den beiden Schöffen Roger Saurfeld und Cindy Barros Dinis, dem beigeordneten Direktor der elisabeth-Gruppe Laurent Mersch, sowie Nicole Kuhn-Di Centa, Präsidentin der LASEP. In kurzen Ansprachen unterstrichen David Viaggi und Nicole Kuhn-Di Centa den bedeutenden Einfluss der körperlichen Aktivität und der täglichen Bewegung auf die physische, psychische und soziale Entwicklung der Kinder. Unterstrichen wurden auch die Vorteile für alle Partner im Sinne einer reibungslosen und nahtlosen Betreuung der Kinder.

In Zukunft wird die lokale LASEP-Sektion Bissen, mit Kevin Englebert als lokalem Sekretär und Leiter, sowie mit Michael Schenk, dem Direktionsbeauftragten der Maison Relais, verstärkt vielseitige und attraktive Sport- und Bewegungsaktivitäten anbieten können. Nach einem ersten Kooperationsabschnitt von etwa sechs Monaten werden die Partner eine erste Bilanz der Zusammenarbeit ziehen.

Les partenaires de la LASEP



Charles Kieffer
Group



KONICA MINOLTA

ck-group.lu

lalux
ASSURANCES



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



Letz be
healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois



PIDAL



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen